

Face à l'urgence sociale: **Tous en grève** *le 5 février !*

Depuis plusieurs semaines salariés, retraités, jeunes, « gilets jaunes » se mobilisent pour crier leur colère face à la dégradation des conditions de vie, avec des fins de mois de plus en plus difficiles. Toutes les manifestations, les grèves pour l'augmentation des salaires, l'amélioration du pouvoir d'achat, pour la défense des services publics auraient dû inciter le pouvoir à écouter et changer de politique ! Au contraire, la seule réponse du pouvoir, c'est le mépris, la violence, la répression !

***Le 5 février tous ensemble,
dans chaque entreprise décidons d'agir !
Par l'action massive des salariés,
par la grève, paralysons l'économie !***

Le gouvernement entend réprimer toutes formes de contestation, en ciblant particulièrement la liberté de manifester. Les annonces du Premier ministre le 7 janvier dernier prévoient la restriction drastique de cette liberté fondamentale et l'alourdissement de certaines sanctions, dans le but de dissuader l'expression d'une quelconque contestation. **La CGT dénonce la surenchère sécuritaire : ces dérives sont dangereuses pour nos libertés et la démocratie.**

Cela montre aussi, que le grand débat national vanté par l'exécutif n'a en réalité qu'un seul objectif : éviter de répondre aux revendications légitimes et poursuivre une politique injuste au service du grand patronat, du MEDEF et des plus riches. D'ailleurs, dans sa « lettre aux français », le président Macron le confirme : on ne reviendrait pas sur la suppression de l'impôt sur la fortune, par contre on peut s'interroger sur la pertinence du maintien de certains services publics !

Le mardi 5 février :
***Organisons la riposte par la grève et sa reconduction
en Assemblée générale dans chaque entreprise !***

Manifestation
14h00 - Hôtel de ville



Pour un nouveau modèle social, la CGT fait des propositions:

- **Une augmentation immédiate du SMIC à 1800€ bruts** : le SMIC s'élève à 1498.47€ bruts pour 35 heures soit 1188€ net après déduction des cotisations. Il manque au 300€ pour boucler les fins de mois et vivre dignement de son travail.
- **L'ouverture de négociations salariales** dans les branches, les entreprises et les administrations pour que les salaires augmentent, pour reconnaître les qualifications, les diplômes et l'expérience des travailleurs.
- **Augmentation des retraites et pensions**, abrogation de la CSG. Possibilité de départ à la retraite dès 60 ans.
- **Réduction du temps de travail à 32 heures** avec créations d'emplois.
- **L'égalité salariale entre les femmes et les hommes.** Il est insupportable que les femmes perçoivent encore 25 % de moins que les hommes. Cela générerait près de 35 milliards de recettes fiscales supplémentaires pour l'Etat (cotisations salariales et patronales, impôt sur le revenu, et TVA).
- **Rendre le système fiscal plus juste** : renforcer la place de l'impôt sur le revenu, notamment en augmentant les taux pour les plus hauts revenus et en réduisant les niches fiscales. A l'inverse, réduire la TVA en baissant le taux normal de 20 à 15 %, et en supprimant la TVA sur les produits de première nécessité.
- **Taxer le capital** et moins le travail pour réorienter les profits vers l'emploi et les salaires : les salaires stagnent mais les versements de dividendes explosent. En clair, les bénéfices des entreprises sont orientés vers les actionnaires plutôt que vers les salariés. (En 2018, les entreprises du CAC40 ont versés 57 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires !).
- **Une indemnisation de tous les privés d'emploi**, parce qu'on ne choisit pas d'être licencié.
- **Un nouveau statut salarié** : des droits attachés au salarié tout au long de sa carrière et garantis collectivement, opposables à tout employeur et transférables d'une entreprise à une autre (emploi stable, formation continue, protection sociale...), de nouveaux droits qui sécurisent le salarié tout au long de sa vie.
- **Le rétablissement de l'impôt de solidarité sur la fortune.**
la suppression de l'ISF représente plus de 5 milliards d'euros redonnés aux plus riches qui alimentent une économie socialement inutile.

Je me syndique à la CGT !

Nom:Prénom:.....Age:.....

Adresse:

Ville:.....Code Postal:.....

Tél:.....E-mail:.....

Entreprise:.....

Ville et code postal de votre entreprise:.....

A renvoyer à : Union Régionale CGT Île-de-France 263 rue de Paris, case 455, 93514 Montreuil cedex

Tél.: 01 55 82 88 00 - Fax : 01 48 51 68 97 - Email: urif@cgt.fr - www.urif.cgt.fr

